



Nathalie CARRIÈRE, Présidente du
Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir
Réf. 170930/CG28/NC/082

Mesdames et Messieurs les membres du Comité
départemental

Nogent-sur-Eure, le 24 octobre 2017

PROCES VERBAL

Réunion du comité directeur du 10 octobre 2017

La séance est ouverte à 19 h30

Présents :

Nathalie DUFLOS, Nathalie CARRIÈRE, Christian CARRIÈRE, Clément DOUBLIER, Jean-Louis FOURMY, Gilles PELTIER, Jean-Paul SUREAU

Excusé : Jean GODEFROY

Absente : Bérénice VAILLANT

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du comité du 18 juillet 2017
- Organisation de la journée du 22 décembre 2017 à la CCI de Chartres
 - 14h30 Assises départementales de « Cheval et Différences » avec la contribution de Véronique CHERUBIN
 - 18h00 Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2017.
Assemblée générale électorale
 - 20h00 Soirée récompenses
- Rapport d'activité 2016-2017
- Rapport financier 2016-2017
- Organisation de l'Assemblée générale électorale.
- Subventions à solliciter pour 2018.
- Questions diverses

1^{er} situation des licences :

NOMBRE DE LICENCES PRATIQUANTS

Semaine calendaire : 41

Semaine FFE: 6

REGION	2017	2018
	7 565	7 257
Département	2017	2018
18	699	816
28	1 313	1234
36	996	819
37	1 640	1 955
41	997	927
45	1 920	1 506

1^{ère} résolution : Approbation du procès-verbal de la réunion du comité du 18 juillet 2017
Le Comité approuve le procès-verbal du 18 juillet 2017 à l'unanimité.

2^{ème} résolution : Assises départementales de « Cheval et Différences » avec la contribution de Véronique CHERUBIN

Véronique CHERUBIN explique que lors d'une réunion sur le sujet à Lamotte-Beuvron les organismes qui accueillent les personnes à handicap ont indiqué que la date du 22 décembre ne convient pas car les personnes accueillies par ces organismes rentrent chez eux le vendredi soir notamment à la veille de vacances de fin d'année ?

Il est proposé de mettre cette journée le jeudi 14 décembre

Au CRJS de Chartres de 13h à 17h.

Christian Carrière a préparé les étiquettes des 100 organismes pour leur adresser un courrier et se propose d'envoyer un mail sur cette journée aux 400 maires du département.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

3^{ème} résolution : Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2017. Assemblée générale élective

Les deux assemblées se tiendront le vendredi 22 décembre 2017 à la CCI de 18h00 à 20h00

De 18h à 18h30 vote sur place

De 18h30 à 19h30 assemblée générale ordinaire sur l'exercice 2016/2017

De 19h30 à 20h assemblée générale élective – résultats.

Il est rappelé les directives d'organisation de ces assemblées notamment celle élective.

Le rétro planning est présenté et expliqué.

Il est rappelé certains éléments des statuts et du règlement intérieur, notamment les difficultés à constituer des listes de 7 membres en respectant les différents critères.

La Présidente en profite pour demander celles et ceux qui souhaitent faire partie de la liste des sortants qu'elle accepte de conduire.

Jean GODEFROY qui ne pouvait être présent à la réunion a fait savoir qu'il était partant, Nathalie ROGER a été empêchée par son travail de venir à la réunion mais souhaite participer, Nathalie DUFLOS également, Clément DOUBLIER aussi, Jean-Louis FOURMY si c'est nécessaire puisqu'il sera sur la liste de Pascal DEBOUDT pour le CRE CVL, Gilles PELLETIER aussi. A cet effet il est précisé que dans le cadre des nouveaux statuts c'est le CDE qui constitue le CDTE avec deux membres en son sein qui sont fléchés tourisme équestre, donc après le 22 décembre. Gille PELLETIER lui veut organiser son assemblée générale avant le 22 décembre. Il conviendra de voir avec la FFE si c'est possible, le CDTE n'a pas obligation de faire son AG avant le 31 décembre de l'année c'est une obligation qui n'incombe qu'aux organes déconcentrés de la FFE, soit les CRE et les CDE

Les membres du Comité prennent acte sur l'organisation telle qu'imposée par la FFE et approuvent à l'unanimité la date et le lieu des AG 2017

4^{ème} résolution : organisation de la soirée récompenses le 22 décembre à la CCI à 20h à l'issue des assemblées générales

Il conviendra cette année que chacune et chacun recherchent les différents résultats y compris ceux qui ne concernent pas les championnats de Lamotte donc attelage, TREC, Endurance, Horse Ball etc.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Le rapport d'activité est en cours de finalisation, le rapport financier également..

Il informe également qu'une subvention de 2000 € du FNDS a été attribuée pour l'organisation des assises départementales cheval et différences. En revanche nous n'avons pas à cette date d'information sur l'attribution ou non du Cap'Asso de la Région.

2/3

Les rapports et le budget prévisionnel seront présentés pour approbation lors du prochain Comité directeur fin octobre pour respecter le rétro planning imposé par la FFE.

6^{ème} résolution : Subventions à solliciter pour 2018.

Les subventions au Conseil général sont à faire sur le site web dédié d'ici le 15 novembre 2017

Le CDE28 poursuivra la demande des subventions sur les licences au Conseil départemental en insistant sur le fait de ne pas exclure les licenciés qui pratiquent dans un établissement autre qu'associatif.

On reviendra sur les subventions à solliciter lors du prochain Comité.

Questions diverses : Les membres du Comité reviennent sur les contraintes de l'organisation des AG notamment celle électorale pour respecter le mode de communication et le rétro planning.

Les candidatures à la présidence du comité et au comité devront être déposées le 10 novembre au siège du CDE28.

Les membres du Comité seront sollicités pour les différentes mises sous enveloppes.

Le calendrier des concours doit se dérouler entre le 2 novembre : réunion du CRE CVL et le 15 novembre on prévoit le 9 novembre sous réserve de contraintes. Le lieu de la réunion serait soit le CRJS si nous avons une salle sur la date définitive qui sera arrêtée ou aux EVE si nous n'avons pas d'autres solutions. Un repas suivra la réunion qui pourrait débuter vers 19h ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h

La Secrétaire,



Nathalie DUFLOS

La Présidente,



Nathalie CARRIÈRE